



Pour comprendre avec la CGT et le COLLECTIF pour le SOIN

nouvelle édition

# le GHT\* POUR LES NULS

\* Groupement Hospitalier de Territoire

- ✓ Comment garder sa spécificité
- ✓ Pour refuser les transferts de budget de la Psy vers le MCO\*
- ✓ Garantir le droit des agents...

\* Médecine Chirurgie Obstétrique

Rassemblement cour d'honneur

En tenue de travail

Mardi 12 Décembre 2023

De 10H45 à 12H30

Lors du Conseil de Surveillance

Pour dire « NON au GHT ! »



le guide du GHT  
pour les usagers et  
les agents hospitaliers

# GHT késako ?

Notre établissement fait l'objet d'une dérogation au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) depuis 2016 du fait de la spécificité du CH de Montfavet qui intervient sur un territoire bien plus large que le Vaucluse.

**Nous avons appris lors du Conseil de Surveillance du 07 novembre 2023, l'intégration forcée et brutale de notre établissement au GHT, exigée par le directeur de l'ARS, dès 2024. Malgré le refus de la présidente du Conseil de Surveillance d'organiser un vote lors de cette instance, les élus se sont prononcés à la majorité « contre » l'intégration au GHT (9 contres, 2 abstentions et 0 pour).**

Cette volonté unilatérale et arbitraire du Directeur Régional de l'ARS PACA, va à l'encontre de l'avis de l'ensemble du CHM.

Le syndicat CGT du CHM, le collègue médical et le collectif pour le soin rejettent les arguments fallacieux de l'ARS et de la présidente du Conseil de surveillance en faveur du GHT. La loi prévoit des dérogations pour certains établissements comme le CHM.

**L'intégration d'un GHT impose à l'hôpital vassalisé que des pans entiers de son activité soient gérés sur l'hôpital support (le CH d'Avignon pour nous) :**

→ **Le système d'information** (la mutualisation des activités nécessite que l'on dote tous les professionnels de santé d'outils de travail homogènes).

→ **Le DIM** qui impose un projet médical commun.

→ **Les Achats** avec notamment, les investissements... (qui fera le choix entre un scanner et la réhabilitation d'une unité de resocialisation ?) et tous les autres achats (alimentaires, prestations techniques, prestations logistiques, médicaments...).

→ **La Formation** (des IFSI, centre de formation centralisé, ponctuelles...).

→ **Les Budgets** pour de nouveaux projets de soins.

Le GHT, c'est un fonctionnement centré sur un établissement support et gestionnaire des activités mutualisées pour le compte de ses membres. **C'est une gouvernance, préfigurant une fusion des hôpitaux, avec un mille-feuille d'instances, faite pour casser tout dialogue social !**

Cette gestion mutualisée, de tous les services supports (logistiques, techniques, administratifs...) mais aussi des équipes médicales et para médicale impose à terme que les fonctions « RH » soient obligatoirement déléguées à l'hôpital support.

**NON LE GHT N'EST EN AUCUN CAS FAVORABLE À LA PSYCHIATRIE** qui est utilisée comme variable d'ajustement budgétaire dans le GHT et en aucun cas un modèle d'innovation.

C'est la coordination **sectorisée** des dispositifs de santé mentale et des coopérations intersectorielles, développés par le CHM (malgré la crise de notre système de santé organisée par notre gouvernement), qui permet l'accès à la continuité des soins et pas son intégration au GHT !

Les GHT s'inscrivent dans une politique publique d'attaques continues contre la Sécurité Sociale et contre l'hôpital public, matérialisées par le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2024, pourtant incompatibles avec les besoins de la population.

Tous les acteurs du territoire sont encore aujourd'hui contre l'intégration du CHM à ce GHT hormis l'ARS PACA. Pour rappel plusieurs hôpitaux psychiatriques bénéficient de dérogations comme autorisées par la loi. La direction régionale de l'ARS fait donc un choix contraire aux besoins de la population, et cela avec violence et mépris des agents hospitaliers du CHM qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de leurs concitoyens (rapport 2023 de la HAS lors de la Certification du CHM).

**Le risque évident d'intégrer notre établissement à un GHT est alors de perdre notre autonomie de fonctionnement, notre créativité, notre savoir-faire, et notre héritage institutionnel.**

Fusionnés, nous deviendrons le « parent pauvre » de l'organisation sanitaire comme tant d'autres hôpitaux psychiatriques.

## PRÉAVIS DE GRÈVE DÉPOSÉ

Rassemblement cour d'honneur

Toutes et tous en tenue de travail !!!

**Mardi 12 Décembre 2023**

**de 10h45 à 12h30**

Conférence de presse pour dire

**« NON au GHT ! »**

